RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 01882
Numéro SIREN : 440 298 339
Nom ou dénomination : ABALONE TT ATLANTIQUE CENTRE

Ce dépôt a été enregistré le 21/01/2022 sous le numéro de dépôt 1337

ABALONE TT ATLANTIQUE CENTRE
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 100000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 43, RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT-HERBLAIN
440298339 RCS NANTES

au Greffe
10 JAN. 2022
sous le N° 123357
RCS N° 19 1882

COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Certifiés conformes
Le Président

TT ATLANTIQUE CENTRE
ERBLAIN

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	6 458.12	6 458.12				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	870.00	870.00				
	Autres immobilisations corporelles	71 833.82	48 460.61	23 373.21	14 534.56	8 838.65	60.81
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	170.00		170.00	170.00		
	Prêts	1 732.00		1 732.00	3 390.00	-1 658.00	-48.91
	Autres immobilisations financières				1 432.00	-1 432.00	-100.00
	Total II	81 063.94	55 788.73	25 275.21	19 526.56	5 748.65	29.44
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 059 213.81	71 990.65	987 223.16	1 229 533.54	-242 310.38	-19.71
	Autres créances	968 059.60		968 059.60	1 075 779.54	-107 719.94	-10.01
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 020.19		1 020.19		1 020.19	
	Charges constatées d'avance (3)	18 115.70		18 115.70	63 790.29	-45 674.59	-71.60
	Total III	2 046 409.30	71 990.65	1 974 418.65	2 369 103.37	-394 684.72	-16.66
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 127 473.24	127 779.38	1 999 693.86	2 388 629.93	-388 936.07	-16.28

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 1 732.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000)	100 000.00	100 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	32 188.75	32 188.75		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	10 000.00	10 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	517 068.88	632 586.05	-115 517.17	-18.26
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	137 130.13	284 532.83	-147 402.70	-51.81
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	796 387.76	1 059 307.63	-262 919.87	-24.82
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	439.24	9 760.56	-9 321.32	-95.50
	Emprunts et dettes financières diverses	153 005.56	89 587.73	63 417.83	70.79
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	234 879.07	356 264.87	-121 385.80	-34.07
	Dettes fiscales et sociales	791 709.64	849 571.11	-57 861.47	-6.81
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	23 272.59	24 138.03	-865.44	-3.59
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 203 306.10	1 329 322.30	-126 016.20	-9.48
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 999 693.86	2 388 629.93	-388 936.07	-16.28
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 203 306.10	1 329 322.30		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2019 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	5 031 749.10		5 031 749.10	7 707 146.07	-2 675 396.97	-34.71
Chiffre d'affaires NET	5 031 749.10		5 031 749.10	7 707 146.07	-2 675 396.97	-34.71
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			91 907.00	113 964.74	-22 057.74	-19.35
Autres produits			2 585.07	6 623.44	-4 038.37	-60.97
Total des Produits d'exploitation (I)			5 126 241.17	7 827 734.25	-2 701 493.08	-34.51
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			641 253.62	809 363.24	-168 109.62	-20.77
Impôts, taxes et versements assimilés			138 255.79	201 710.12	-63 454.33	-31.46
Salaires et traitements			3 350 224.97	5 049 640.20	-1 699 415.23	-33.65
Charges sociales			815 155.18	1 271 465.44	-456 310.26	-35.89
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 401.11	4 702.78	698.33	14.85
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			6 864.50	4 286.92	2 577.58	60.13
Dotations aux provisions						
Autres charges			2 506.01	3 596.99	-1 090.98	-30.33
Total des Charges d'exploitation (II)			4 959 661.18	7 344 765.69	-2 385 104.51	-32.47
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			166 579.99	482 968.56	-316 388.57	-65.51
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	119 575.42	2 156.38	117 419.04	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	119 575.42	2 156.38	117 419.04	NS
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	140 669.91	10 963.03	129 706.88	NS
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	140 669.91	10 963.03	129 706.88	NS
2. Résultat financier (V-VI)	-21 094.49	-8 806.65	-12 287.84	-139.53
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	145 485.50	474 161.91	-328 676.41	-69.32
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	105.40	101 688.67	-101 583.27	-99.90
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 050.00		1 050.00	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	1 155.40	101 688.67	-100 533.27	-98.86
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 444.16	43 900.75	-41 456.59	-94.43
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	961.61		961.61	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	3 405.77	43 900.75	-40 494.98	-92.24
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-2 250.37	57 787.92	-60 038.29	-103.89
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		124 242.00	-124 242.00	-100.00
Impôts sur les bénéfices (X)	6 105.00	123 175.00	-117 070.00	-95.04
Total des produits (I+III+V+VII)	5 246 971.99	7 931 579.30	-2 684 607.31	-33.85
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 109 841.86	7 647 046.47	-2 537 204.61	-33.18
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	137 130.13	284 532.83	-147 402.70	-51.81

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

TT ATLANTIQUE CENTRE

BOBBY SANDS

800 ST HERBLAIN

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 999 693.86 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 5 031 749.10 Euros et dégageant un bénéfice de 137 130.13 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 Mars 2020 constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences connues à la date d'arrêté des comptes.

Au regard de la situation, l'entreprise a mis en ouvre les mesures de soutien suivantes proposées par le Gouvernement et d'autres organismes dans le but d'assurer la continuité de l'activité :

- Report de paiement des dettes sociales et fiscales
- Indemnisations perçues dans le cadre du chômage partiel

La situation étant évolutive, il est difficile à la date d'arrêté des comptes de mesurer toutes les incidences de la crise sanitaire sur l'entreprise et notamment par rapport au rythme de reprise de l'activité jusqu'à son niveau habituel.

La direction de l'entreprise estime qu'à la date d'arrêté des comptes les effets de la crise sanitaire (COVID-19) ne remettent pas en cause la continuité de l'exploitation.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Suite à l'annonce du 31 mars 2021, les nouvelles mesures de contraintes décidées par le Gouvernement, dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus, emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières. À ce jour, les effets qui en découlent sur la santé financière des entreprises sont difficilement prévisibles, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	6 458		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	870		
Installations générales agencements aménagements divers	26 263		11 723
Matériel de transport	10 578		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	21 488		3 478
TOTAL	59 199		15 201
Autres titres immobilisés	170		
Prêts, autres immobilisations financières	4 822		
TOTAL	4 992		
TOTAL GENERAL	70 649		15 201

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			6 458	6 458
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			870	870
Installations générales agencements aménagements divers			37 986	37 986
Matériel de transport			10 578	10 578
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 696	23 270	23 270
TOTAL		1 696	72 704	72 704
Autres titres immobilisés			170	170
Prêts, autres immobilisations financières		3 090	1 732	1 732
TOTAL		3 090	1 902	1 902
TOTAL GENERAL		4 786	81 064	81 064

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	6 458			6 458
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	870			870
Installations générales agencements aménagements divers	16 086	3 098		19 184
Matériel de transport	10 578			10 578
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 130	2 303	734	18 698
TOTAL	44 664	5 401	734	49 331
TOTAL GENERAL	51 122	5 401	734	55 789

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 098				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 303				
TOTAL	5 401				
TOTAL GENERAL	5 401				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	66 282	6 865	1 156		71 991
TOTAL	66 282	6 865	1 156		71 991
TOTAL GENERAL	66 282	6 865	1 156		71 991
Dont dotations et reprises d'exploitation		6 865	1 156		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	1 732	1 732	
Clients douteux ou litigieux	86 218	86 218	
Autres créances clients	972 996	972 996	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	941	941	
Impôts sur les bénéfices	193 726	193 726	
Taxe sur la valeur ajoutée	38 789	38 789	
Divers état et autres collectivités publiques	43 974	43 974	
Groupe et associés	685 027	685 027	
Débiteurs divers	5 603	5 603	
Charges constatées d'avance	18 116	18 116	
TOTAL	2 047 121	2 047 121	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	1 658		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	439	439		
Emprunts et dettes financières divers	151 694	151 694		
Fournisseurs et comptes rattachés	234 879	234 879		
Personnel et comptes rattachés	343 061	343 061		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	122 088	122 088		
Taxe sur la valeur ajoutée	282 644	282 644		
Autres impôts taxes et assimilés	43 917	43 917		
Groupe et associés	1 311	1 311		
Autres dettes	23 273	23 273		
TOTAL	1 203 306	1 203 306		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	93 341			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	31 953			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	17.4978	5 715			5 715

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	49 577
Total	49 577

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	439
Emprunts et dettes financières diverses	3 251
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	113 566
Dettes fiscales et sociales	170 848
Autres dettes	23 273
Total	311 377

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	18 116
Total	18 116

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 919 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	38 632
Total (1)	38 632

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	616 572
Total	616 572

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	3 496
moins de 35 ans	plus de 30 ans	1 873
Engagement total		5 369

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 0.75 %

ABALONE TT ATLANTIQUE CENTRE
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 100000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 43, RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT-HERBLAIN
440298339 RCS NANTES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 JUIN 2021

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT BENEFICIAIRE

Après avoir pris connaissance du résultat bénéficiaire de l'exercice écoulé s'élevant à un montant de 137130,13 euro(s), du poste "Autres réserves" de l'exercice précédent d'un montant de 517068,88 euro(s) et après dotation de la réserve légale d'un montant de 0 euro(s), l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice distribuable d'un montant total de 654199,01 euro(s) comme il suit :

- dotation du poste « autres réserves » : euro(s) ;
- dividendes : euro(s).

MONTANT DE DIVIDENDES

Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de euro(s) par action.
Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES

Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2019	x	x	400 050,00 €
31.12.2018	x	x	520 065,00 €
31.12.2017	x	x	500 062,50 €

ABALONE TT ATLANTIQUE CENTRE
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 100000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 43, RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT-HERBLAIN
440298339 RCS NANTES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 JUIN 2021

TROISIÈME RÉSOLUTION BIS
AFFECTATION DU RÉSULTAT BENEFICIAIRE

Après avoir pris connaissance du résultat bénéficiaire de l'exercice écoulé s'élevant à un montant de 137130,13 euro(s), du poste "Autres réserves" de l'exercice précédent d'un montant de 517068,88 euro(s) et après dotation de la réserve légale d'un montant de 0 euro(s), l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice distribuable d'un montant total de 654199,01 euro(s) comme il suit :

- dotation du poste « autres réserves » : 266150,51 euro(s);
- dividendes : 388048,5 euro(s).

MONTANT DE DIVIDENDES

Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 67,9 euro(s) par action.
Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

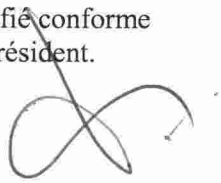
DISTRIBUTIONS ANTERIEURES

Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2019	x	x	400 050,00 €
31.12.2018	x	x	520 065,00 €
31.12.2017	x	x	500 062,50 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président.



KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero Deux
50009 Saint Lô

Déposé au Greffe
le 10 JAN. 2022
sous le N°
RCS N°

SAS Abalone TT Atlantique Centre

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020
SAS Abalone TT Atlantique Centre
43 Rue Bobby Sands Z.A.C. de la Lorie 44814 SAINT HERBLAIN CEDEX

KPMG SA
société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une société de droit anglais (" private company limited by guarantee ").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero Deux
50009 Saint Lô

SAS Abalone TT Atlantique Centre

43 Rue Bobby Sands Z.A.C. de la Lorie 44814 SAINT HERBLAIN CEDEX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'assemblée générale de la société SAS Abalone TT Atlantique Centre,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS Abalone TT Atlantique Centre relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

• il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

• il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Lô, le 26 mai 2021

KPMG SA

Yohann Bossard
Signé avec oodrive_sign
Associé

Yohann Bossard

KPMG

26/05/2021

1 BILAN - ACTIF

de l'entreprise : SAS ABALONE TT ATLANTIQUE CENTRE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
de l'entreprise 43 RUE BOBBY SANDS 44800 ST HERBLAIN — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 4 0 2 9 8 3 3 9 0 0 0 5 0 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122020 Net 3	N-1 31122019 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 458	AG 6 458		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	870	AS 870		
	Autres immobilisations corporelles	AT	71 834	AU 48 461	23 373	14 535
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	170	BE	170	170
	Prêts	BF	1 732	BG	1 732	3 390
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		1 432
	TOTAL (II)	BJ	81 064	BK 55 789	25 275	19 527
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 059 214	BY 71 991	987 223	1 229 534
	Autres créances (3)	BZ	968 060	CA	968 060	1 075 780
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	1 020	CG	1 020	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	18 116	CI	18 116	63 790
	TOTAL (III)	CJ	2 046 409	CK 71 991	1 974 419	2 369 103
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 127 473	1A 127 779	1 999 694	2 388 630

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : | CP 1 732 | (3) Part à plus d'un an : | CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Cegid Quadra

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N°

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT ATLANTIQUE CENTRE — Néant

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	32 189	32 189
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	517 069	632 586
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	137 130	284 533
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	796 388	1 059 308
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	439	9 761
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	153 006	89 588
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	234 879	356 265
	Dettes fiscales et sociales	DY	791 710	849 571
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	23 273	24 138
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 203 306	1 329 322
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 999 694	2 388 630

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 203 306	1 329 322
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		9 193

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

de l'entreprise : SAS ABALONE TT ATLANTIQUE CENTRE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue : biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue : services*	FG	5 031 749	FH		FI	5 031 749	7 707 146
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	5 031 749	FK		FL	5 031 749	7 707 146
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	91 907	113 965
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 585	6 623
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	5 126 241	7 827 734
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	641 254	809 363
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	138 256	201 710
	Salaires et traitements*					FY	3 350 225	5 049 640
	Charges sociales (10)					FZ	815 155	1 271 465
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : - dotations aux amortissements*					GA	5 401	4 703
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	6 865	4 287
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2 506	3 597
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	4 959 661	7 344 766
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	166 580	482 969
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	119 575	2 156
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	119 575	2 156
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	140 670	10 963
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	140 670	10 963
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(21 094)	(8 807)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	145 486	474 162

Cegid Quadra

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT ATLANTIQUE CENTRE — Néant

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	105	101 689
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 050	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 155	101 689
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 444	43 901
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	962	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 406	43 901
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(2 250)	57 788
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		124 242
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	6 105	123 175
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 246 972	7 931 579
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 109 842	7 647 046
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	137 130	284 533
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	90 751	113 450
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf état annexe	3 406	1 155

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

, IT ATLANTIQUE CENTRE

,OBBY SANDS

,00 ST HERBLAIN

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 999 693.86 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 5 031 749.10 Euros et dégageant un bénéfice de 137 130.13 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 Mars 2020 constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences connues à la date d'arrêté des comptes.

Au regard de la situation, l'entreprise a mis en ouvre les mesures de soutien suivantes proposées par le Gouvernement et d'autres organismes dans le but d'assurer la continuité de l'activité :

- Report de paiement des dettes sociales et fiscales
- Indemnisations perçues dans le cadre du chômage partiel

La situation étant évolutive, il est difficile à la date d'arrêté des comptes de mesurer toutes les incidences de la crise sanitaire sur l'entreprise et notamment par rapport au rythme de reprise de l'activité jusqu'à son niveau habituel.

La direction de l'entreprise estime qu'à la date d'arrêté des comptes les effets de la crise sanitaire (COVID-19) ne remettent pas en cause la continuité de l'exploitation.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Suite à l'annonce du 31 mars 2021, les nouvelles mesures de contraintes décidées par le Gouvernement, dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus, emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières. À ce jour, les effets qui en découlent sur la santé financière des entreprises sont difficilement prévisibles, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	6 458		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	870		
Installations générales agencements aménagements divers	26 263		11 723
Matériel de transport	10 578		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	21 488		3 478
TOTAL	59 199		15 201
Autres titres immobilisés	170		
Prêts, autres immobilisations financières	4 822		
TOTAL	4 992		
TOTAL GENERAL	70 649		15 201

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			6 458	6 458
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			870	870
Installations générales agencements aménagements divers			37 986	37 986
Matériel de transport			10 578	10 578
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 696	23 270	23 270
TOTAL		1 696	72 704	72 704
Autres titres immobilisés			170	170
Prêts, autres immobilisations financières		3 090	1 732	1 732
TOTAL		3 090	1 902	1 902
TOTAL GENERAL		4 786	81 064	81 064

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	6 458			6 458
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	870			870
Installations générales agencements aménagements divers	16 086	3 098		19 184
Matériel de transport	10 578			10 578
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 130	2 303	734	18 698
TOTAL	44 664	5 401	734	49 331
TOTAL GENERAL	51 122	5 401	734	55 789

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 098				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 303				
TOTAL	5 401				
TOTAL GENERAL	5 401				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	66 282	6 865	1 156		71 991
TOTAL	66 282	6 865	1 156		71 991
TOTAL GENERAL	66 282	6 865	1 156		71 991
Dont dotations et reprises d'exploitation		6 865	1 156		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	1 732	1 732	
Clients douteux ou litigieux	86 218	86 218	
Autres créances clients	972 996	972 996	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	941	941	
Impôts sur les bénéfices	193 726	193 726	
Taxe sur la valeur ajoutée	38 789	38 789	
Divers état et autres collectivités publiques	43 974	43 974	
Groupe et associés	685 027	685 027	
Débiteurs divers	5 603	5 603	
Charges constatées d'avance	18 116	18 116	
TOTAL	2 047 121	2 047 121	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	1 658		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	439	439		
Emprunts et dettes financières divers	151 694	151 694		
Fournisseurs et comptes rattachés	234 879	234 879		
Personnel et comptes rattachés	343 061	343 061		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	122 088	122 088		
Taxe sur la valeur ajoutée	282 644	282 644		
Autres impôts taxes et assimilés	43 917	43 917		
Groupe et associés	1 311	1 311		
Autres dettes	23 273	23 273		
TOTAL	1 203 306	1 203 306		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	93 341			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	31 953			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	17.4978	5 715			5 715

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	49 577
Total	49 577

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	439
Emprunts et dettes financières diverses	3 251
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	113 566
Dettes fiscales et sociales	170 848
Autres dettes	23 273
Total	311 377

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	18 116
Total	18 116

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 919 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	38 632
Total (1)	38 632

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	616 572
Total	616 572

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	3 496
moins de 35 ans	plus de 30 ans	1 873
Engagement total		5 369

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 0.75 %

ARRIVE LE
10 JAN. 2022
GREFFE TRIBUNAL
COMMERCE

47,90

DEPOT DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-après l'ensemble des documents comptables relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, ainsi qu'un chèque d'un montant de 47.90 euros à l'ordre du greffe du tribunal de commerce.

Merci de bien vouloir transmettre les récépissés de dépôt à l'adresse suivante :

ABALONE FRANCE
Claire BAUDET
43, rue Bobby Sands
44800 SAINT-HERBLAIN

Restant à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de nos salutations distinguées.

Claire BAUDET